

Annexe n°4 présentation du projet

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, l'EARL MARTIN souhaite créer des serres sur une surface de 13 416 m².

1.1 - Le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage
EARL MARTIN 20 La Bougrière 44850 Saint-Mars-du-Désert Tel : 02 40 77 47 47 / 06 65 76 38 92 N° Siret : 42 44 72 36 30 00 11 martin.production44@gmail.com

2.2. Autres intervenants du projet

Cabinet d'architecture	Le Bureau d'études techniques	Service départemental de police de l'eau
Cabinet d'architecte Atelier 14 Mme Fleurance Laurence 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 09-83-52-42-49	Cabinet CADEGEAU 53 Bb du 8 Mai 1945. St-Macaire-en-Mauges 49450 Sèvremoine Tel : 02-41-49-07-74 cadegeau@orange.fr	Direction Départementale du Territoire et de la Mer D.D.T (service eau environnement risque) 10, bd Gaston Serpette – BP53606 44036 Nantes cedex 01 Tel : 02-40-67-26-26

Commune de Saint-Mars-du-Désert	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Commune de Saint-Mars-du-Désert 1, rue de la Mairie 44850 Saint-Mars-du-Désert Tél : 02 40 77 44 09	SAGE Estuaire de la Loire Cellule d'animation du SAGE et de l'ASTER Estuaire de la Loire 42 Quai de Versailles 44000 Nantes Tel : 02-85-52-44-14

1.3 - Localisation du site d'étude

Nom du Projet : Serres multichapelles au lieu-dit « La Bougrière ».

Code Postal et commune : 44850 Saint-Mars-du-Désert

Le projet est localisé à 1,3 km au nord-ouest du centre bourg de Saint Mars du Désert (IGN N°1322⁰-2004), au lieu-dit La Bougrière.

La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Lambert 93) :

Lieu-dit	E (m)	N (m)
La Bougrière	366 557	6 706 175

1.4 - Situation Cadastre

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Aire d'étude	Numéros des parcelles cadastrales concernées	Surface
La Bougrière	N° 50 section ZT	62 060 m ²

L'opération se situe dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme. La zone A couvre des terres agricoles, à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique et économique.

1.5 – Description du projet

L'EARL MARTIN envisage la création de serres multichapelles sur la commune de Saint Mars du Désert. Il s'agit d'un lot de serres multi chapelles en matière plastique comme présenté ci-dessous :



Au total 9 chapelles réparties sur 1 bloc seront créées, couvrant une superficie de 13 416 m².

1.6 - Infrastructures et voiries

a) Géomorphologie

Le projet de serres multichapelles est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques homogènes. On observe des pentes moyennes (de 2 à 10 %) orientées vers le nord-ouest.

A l'avenir la situation géomorphologique de la parcelle ne devrait pas évoluer.

b) Les voiries et les espaces verts

L'accès à la parcelle se fait par une voie communale située au nord-est du projet.

Les zones d'espaces verts correspondent aux fossés, bandes enherbées, champs en plein air, ainsi qu'au bosquet de chênes localisé en partie centrale nord de l'îlot étudié. Ce dernier ne sera pas impacté par le projet de serres.

c) Evacuation des eaux pluviales

La collecte des eaux de ruissellement des serres multi chapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Elles seront dirigées vers un bassin de rétention-régulation existant, situé en partie ouest de la zone étudiée (parcelles n°13 et 50 ZT). Les eaux du bassin sont évacuées dans un fossé des eaux pluviales qui s'écoule du sud-ouest vers le nord-est pour alimenter une seconde réserve en eau, avant de s'écouler vers le ruisseau de Saint Médard :

N° de l'exutoire EP	Localisation par rapport à l'opération	Coordonnées géodésiques (Lambert 93)	Type de collecteur récepteur	Profondeur du collecteur (mètres)	Propriétaire du collecteur
EX/EP EARL Martin	Ouest	E : 366 149 N : 6706 248	Fossé	Environ 1,00 m	EARL Martin

1.7 – Plan du projet



phase
PC

Construction d'un préau

n° plan
3

PC 2 - plan de masse

06 décembre 2017

maître d'ouvrage - EARL MARTIN



architecte - atelier 14

14 rue phédo la Trinite - 44190 CLISSON
02 51 90 98 99 - martin@atelier14.fr - 44918

1.8 – Contexte environnemental

- Habitations

Les serres sont implantées en lieu et place de cultures maraichères dites de « plein champ ». La parcelle est bordée par des parcelles cultivées ou en prairie, des blocs de serres existantes (au sud-ouest) et par une voie communale au nord. Les zones d'habitations les plus proches sont situées au lieu-dit la Bougrière, à environ 160 mètres à l'ouest des serres en projet et 220 mètres pour les habitations localisées dans le hameau situé au sud-ouest.

A noter qu'une haie haute multistrates (d'environ 4 mètres de hauteur) composée d'espèces locales (noisetier, charme, alisier torminal) est présente en limite de propriété ouest et constitue d'ores et déjà un écran visuel vis-à-vis des futures serres.

Une seconde haie a été récemment plantée en limite de propriété nord-est.

À terme ces haies bocagères multistrates pourront être plantées afin de créer un écran paysager vis-à-vis des habitations les plus proches. Ces haies joueront également un rôle de refuge, nourricier et de corridor pour la faune locale.

- Sites sensibles et Paysage

Le site d'implantation des serres ne présente pas de sensibilité écologique du fait de leur utilisation actuelle : culture maraichère. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques remarquables ou protégées

Le projet de serres sera édifié dans le contexte paysager agricole et maraicher (tunnels et serres existants) du site. La construction de nouvelles serres n'affectera donc pas le caractère paysager du site. A noter qu'une autre zone de serres à vocation horticole est également présente au sud de la zone étudiée.

La création de haies viendra renforcer la densité du maillage bocager du secteur.

Site Natura 2000

Le site naturel sensible le plus proche est constitué par la zone Natura 2000 des *Marais de l'Erdre* éloigné de 2,4 km vers l'ouest (ZPS n°FR5212004) (ZSC n° FR5200624).

Sites Classés/Inscrits

Un site Classé et Inscrit est également répertorié dans le secteur d'étude. Il s'agit de la Vallée de l'Erdre (Classé ; n°44SC39b) (Inscrit n°44SC39a). Leur périmètre sont situés respectivement, à 8,6 km et 5,1 km au sud-ouest du projet de serres.

ZNIEFF

Les ZNIEFF les plus proches sont localisées à 2,4 km à l'ouest du site étudié. Elles sont constituées par :

- ZNIEFF de type II (n° 520006643) : *Vallée de l'Erdre, canal de Nantes à Brest, Bois de la Desnerie, le Rupt.*
- ZNIEFF de type I (n° 520616266) : *Marais endigués de Saint Mars et Petit Mars.*

Du fait de l'environnement proche de nature agricole, de l'éloignement et des mesures de réduction (présence d'un bassin de rétention-régulation, plantation de haies bocagères), l'impact sur les éléments paysagers et naturels immédiats sera minimisé.

De par son éloignement et du fait des mesures envisagées, le projet de serres ne modifiera ou ne détruira aucune espèce ou habitat des sites sensibles environnants.

Localisation des photos sur plan annexé n°5

P1 : Photo du site : Bassin de rétention-régulation existant



P2 : Photo du site : Bassin de rétention-régulation existant



P3 : Photo du site : orientation nord-ouest



P4 : Photo du site : orientation sud-ouest



P5 : Photo du site : orientation nord-ouest : tunnels et bosquet de chênes



P6 : Photo du site : orientation nord-ouest : vue sur les habitations



P7 : Photo du site : orientation nord-est



P8 : Photo du site : orientation sud-ouest : serres existantes et hameau de la Bougrière



P9 : Photo du site : orientation sud-ouest : serres existantes et hameau de la Bougrière



P10 : Photo du site : orientation nord-est



P11 : Photo du site : orientation sud-est



P12 : Photo du site : orientation nord-ouest : vue sur les habitations voisines



P13 : Photo du site : orientation est



P14 : Photo du site depuis les habitations



P15 : Photo du site depuis les habitations



P16 : Photo du site depuis les habitations



P17 :Vue sur le hameau de la Bougrière

